

<https://pierre-alain-millet.fr/Le-droit-au-vaccin-pour-tous-du>



Conseil municipal du 4 octobre 2021

# Le droit au vaccin pour tous, du local au mondial !

- Délibérations - Conseil Municipal -



Date de mise en ligne : lundi 4 octobre 2021

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Madame le maire, chers collègues**

**bien évidemment, nous nous félicitons de ce dispositif de vaccination mobile qui contribue à créer les conditions du droit au vaccin pour tous, malgré les énormes inégalités sociales dans l'accès la santé que connaît notre pays depuis longtemps, mais qui se sont confirmées et malheureusement confortées dans la crise sanitaire.**

**Nous délibérons quelques jours après la visite du président de la république au nouveau centre de l'Organisation Mondiale de la Santé, organisation qui a joué un rôle positif essentiel au niveau mondial dans cette pandémie. Loin des buzz médiatiques et des préoccupations électoralistes, l'OMS fournissait des informations fiables et rationnelles : une feuille de route utile à tous. Surtout, l'OMS défend la nécessité de permettre à tous les pays, quel que soit leur niveau de vie, d'accéder à égalité à la prévention, au soin et aux vaccins.**

En septembre 2021, le docteur Hans Kluge, Directeur régional de l'OMS pour l'Europe déclarait :

« Nous avons tous les outils pour arrêter la transmission et sauver des vies : des mesures sociales et de santé publique efficaces, des tests rapides et précis, de l'oxygène pour sauver des vies et des vaccins. Nous savons ce qui fonctionne. Mais la pandémie est toujours là parce qu'à l'échelle mondiale, nous n'avons pas mis ces connaissances en pratique. »

« Il semble », disait-il, « que certains pays aient décidé que, grâce aux vaccins, la pandémie était terminée. Il n'en est rien. Les vaccins sont un outil puissant qui nous aidera à maîtriser la pandémie, une fois que nous aurons atteint un niveau de couverture suffisamment élevé à l'échelle mondiale. »

« Il y a un an », je cite toujours, « nous attendions encore, et espérons, qu'un vaccin sûr et efficace serait mis au point et, si tel était le cas, qu'il serait disponible équitablement dans tous les pays. Mais l'inégalité choquante dans la distribution mondiale des vaccins entache notre conscience collective. »

Et ce même directeur appelait, dans son discours, toutes les nations à reconnaître tous les vaccins bénéficiant de l'autorisation de l'utilisation d'urgence de l'OMS. C'est une première mesure indispensable pour une couverture mondiale.

Mais la vérité cruelle est que sur trois milliards de doses inoculées dans le monde, 1 % seulement sont allés à l'Afrique !

Et pour revenir à la situation locale, il suffit de comparer les taux de vaccinations par commune pour retrouver la carte des inégalités sociales ! Plus de 90% de vaccinés dans les communes riches de l'ouest, moins de 50% encore à Vénissieux et dans les villes populaires. Et nous dénonçons par avance ceux qui tiendront des discours à la Zemmour justifiant ce faible taux de vaccinations dans les quartiers populaires par l'immigration ou la religion.

## **Le droit au vaccin pour tous, du local au mondial !**

---

Non, ce sont bien les inégalités dans l'accès à la santé qui sont déterminantes et si l'état s'était appuyé sur les médecins de proximité, s'il avait donné des moyens pour recréer dans tous les quartiers des centres de santé accessibles et en lien avec les habitants, cela aurait été différent.

Nous savons pourtant tous que le monde ne pourra sortir de cette pandémie, durablement, qu'en permettant à l'ensemble de la population d'accéder au vaccin, au niveau local comme au niveau mondial. Quand Emmanuel Macron annonce que la France va doubler ses envois aux pays pauvres, il sait que nous sommes toujours loin du compte car la solution, c'est évidemment d'en finir avec le profit sur les vaccins, donc sur la pandémie.

Pour vaincre la pandémie, deux mesures sont indispensables : reconnaître tous les vaccins agréés par l'OMS et lever la propriété intellectuelle sur la production des vaccins pour en faire un bien public mondial, et stopper ainsi la course au profit. C'est possible d'enclencher la procédure de licence publique. C'est l'existence d'un vaccin non breveté qui a permis, en son temps, l'éradication de la poliomyélite. La France devrait être à la pointe de cette campagne, mais avec ce régime des premiers de cordées, elle est, avec l'Union européenne, le meilleur rempart des Big Pharma.

Le discours du Président de la République à l'OMS, plein de bonnes intentions, taisait soigneusement ces deux mesures quand elles sont, pourtant, essentielles pour tourner la page de l'épidémie.